



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Besançon, le 4 septembre 2014

Mesdames, Messieurs les professeurs de SII
s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

LETTRE DE RENTREE

Cher(e)s collègues,

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente rentrée, nous accueillons avec plaisir tous les nouveaux collègues, lauréats de concours, entrants dans l'Académie, nouveaux recrutés..., qui participeront, avec vous, à l'accompagnement des projets individuels de chacun des jeunes Franc-comtois.

Cette lettre de rentrée a, cette année, une ambition particulière, puisqu'elle porte les orientations à poursuivre et à consolider pour les réformes mises en œuvre. En effet, 2014-2015 est une année de consolidation pour la réforme du lycée, et plus particulièrement pour les réformes des enseignements de SII en STI2D, et de SI en S-SI. Les bons résultats de cette promotion montrent le travail de qualité déjà accompli par chacune et par chacun, et a permis à tous les élèves de faire un projet à hauteur de leur ambition scolaire. C'est un point qu'il faut souligner et mettre en avant.

Il reste encore des enjeux importants pour faire réussir tous les élèves, l'individualisation des parcours au lycée en est un exemple.

La mise en œuvre de la loi pour la refondation de l'école de la République se poursuit et dans ce contexte, les inspecteurs du second degré de l'académie tiennent à vous faire part de priorités définies par Monsieur le Recteur pour cette rentrée 2014. Ces priorités feront l'objet d'une attention particulière, dans le plan de formation initial et continu, dans les rencontres avec les équipes pédagogiques et lors des inspections individuelles.

1. Accompagner les liaisons inter-cycles et les passerelles.

Quel que soit le niveau, les transitions sont pour les élèves, les collégiens, les lycéens, des moments charnières susceptibles d'engendrer des difficultés auxquelles une réponse pédagogique peut être apportée en amont ou en aval par des dispositifs tels que l'accompagnement personnalisé. Ces dispositifs doivent aussi permettre d'encourager les ambitions et permettre à tous les élèves de tirer le maximum de leurs compétences.

2. Développer l'évaluation positive.

Il s'agit de mener une réflexion sur les modalités de l'évaluation, outil de régulation pour les élèves, les enseignants et les familles. Intégrée aux apprentissages, l'évaluation positive renforce l'estime de soi et informe sur les acquis et les besoins des élèves.

3. Développer les usages du numérique.

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, c'est bien sûr assurer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication au service de la conception de l'enseignement et de la mise en œuvre des situations d'apprentissage. À cette fin, les formations offertes au plan académique intégreront des modules hybrides permettant à tous de développer des compétences professionnelles en alternant des modules "distanciel" et des modules en présentiel.

Rectorat

Inspection
pédagogique
régionale

M. José CANIVET

IA-IPR STI

jose.canivet@ac-besancon.fr

M. Jean-Marc TOCHON

IA-IPR STI

jean-marc.tochon@ac-besancon.fr

Dossier suivi par

Laurence CONRY

laurence.conry@ac-besancon.fr

Téléphone

03 81 65 49 33

Fax

03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex



Par ailleurs, l'ESPE accueillera cette année, pour sa deuxième rentrée, 270 stagiaires du second degré, qui seront affectés dans les collèges et lycées de l'académie. Ils seront bien sûr accueillis par des tuteurs et des professeurs formateurs que nous remercions pour leur investissement. Au-delà de la formation dispensée à l'ESPE, il s'agit de faire de l'établissement scolaire un lieu de formation et nous invitons l'ensemble des équipes éducatives à contribuer à la formation des futurs et nouveaux personnels de l'éducation nationale.

Nous retiendrons donc, particulièrement pour nos formations SII, les axes de travail suivants :

1 - L'évaluation : la réforme des bacs STI2D et S-SI a permis de mettre en œuvre une évaluation par compétences lors des sessions d'examens. Pour que l'évaluation positive, et l'évolution des pratiques dans la classe soient une réalité, il est nécessaire que chacun s'attache à faire évoluer ses pratiques, par une évaluation systématique par compétences. Dans le cadre de l'évaluation en cours de formation, à partir des activités pratiques, pour les activités écrites, etc... Les pratiques pédagogiques, lors des séances d'apprentissages, doivent elles aussi évoluer en conséquence. Enfin, à travers cette évaluation par compétences, il est nécessaire de conduire un travail interdisciplinaire, garant de la cohérence entre disciplines, qui doit permettre de donner du sens à la globalité de la scolarité au lycée. Dans ce contexte, la différenciation pédagogique doit être un des éléments à mobiliser par les équipes pour faire réussir tous les élèves.

2- La construction d'un parcours individuel réussi :

C'est au collège que débute l'orientation et la construction d'un parcours de formation ; c'est au lycée qu'il faut l'accompagner et lui donner du sens pour créer de l'ambition scolaire, en vue d'un parcours en enseignement supérieur réussi. A ce titre les enseignements d'exploration doivent assurer leur place, comme éveil aux sciences de l'ingénieur et de l'industrie. Ces enseignements doivent permettre à chaque élève de s'approprier des images technologiques fortes, capables d'explicitier les besoins, les fonctions, les structures associées, dans tous les domaines des objets et systèmes techniques de notre époque. Ce travail d'exploration vise alors à donner envie, et à découvrir les parcours de formation et les métiers qui s'y rapportent. Il faut créer de la motivation, et favoriser l'expression libre des élèves sur ces sujets, le travail en groupe est primordial, et le rendu, sous la forme d'exposés, à privilégier.

Le droit à l'erreur doit être possible, des passerelles entre les voies de formation technologiques, professionnelles, ou générales sont à envisager au sein des établissements.

Enfin, le code de l'éducation, par son article L612-3 prévoit un pourcentage minimal d'affectation de bacheliers technologiques à l'IUT, et de bacheliers professionnels en STS. L'augmentation importante de ces flux en enseignement supérieur, impose aux établissements de mettre en place des dispositifs d'accompagnements de ces étudiants. Les professeurs de SII, et l'équipe pédagogique complète de ces filières doivent se saisir de ces dispositifs et tout mettre en œuvre pour faire réussir TOUS LES ETUDIANTS. Concernant l'accès aux classes préparatoires, il est nécessaire dès maintenant de mettre en place une relation forte entre filières pour repérer et accompagner dès maintenant les meilleurs candidats.

3 - La formation des enseignants :

L'évolution des compétences des enseignants, et leur accompagnement doit se poursuivre, même si le plan académique de formation spécifique à la réforme STI2D est terminé. L'académie est consciente des efforts réalisés et des difficultés importantes rencontrées par tous.

Particulièrement en STI2D, pour les professeurs de SII, le plan de formation académique, permettra cette année de concentrer la formation sur la relation entre enseignement transversal et enseignement de spécialité. L'objectif est de donner aux élèves une vision globale et continue d'un seul enseignement de technologie. L'enseignement de spécialité reste le moyen d'apporter plus de réalité aux activités à travers des projets concrets, retenus pour leur originalité et leur pertinence au vu des enjeux technologiques et économiques du moment. Ces formations devront permettre également d'asseoir les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre, au sein d'un laboratoire organisé en îlots, permettant aux élèves de travailler en groupe autour d'échanges nombreux sur les hypothèses et les solutions à apporter en réponse à un besoin réel. Les formations des professeurs se dérouleront, à compter de cette année, sous forme présentielle, à distance et hybride.

En priorité pour les professeurs de STI2D, et ceux enseignants dans les BTS rénovés, un plan de formation spécifique à l'ingénierie système sera proposé. Un groupe de formateurs

académique travaille à la définition des besoins. Les formations individuelles débuteront dès janvier, pour mettre en place un réseau de formateurs d'établissements.

4 - L'enseignement par le numérique :

La totalité des établissements de l'académie est connecté. L'ENT est désormais un outil pédagogique à part entière, entre le lycée et les familles, entre les élèves, entre les élèves et les enseignants. Les collectivités territoriales participent activement au renouvellement des parcs informatiques des établissements. Il est possible aujourd'hui, de passer de l'outil numérique, à **l'instrument numérique de la pédagogie**. C'est-à-dire à l'utilisation exclusivement pédagogique de l'ensemble des outils numériques disponibles (ordinateurs, tablettes, ENT, Mooc, Cloud, éventuellement Smartphone avec accord du chef d'établissement, etc...) Enseigner par le numérique, c'est tout d'abord ne pas négliger la motivation créée par ces outils. C'est utiliser le numérique pour différencier les activités et favoriser les échanges et la communication. Là où l'utilisation d'un modèleur volumique est un outil, il devient instrument de communication et de travail collaboratif lorsque les productions individuelles participent à une production commune validée collectivement. Chacun de nos élèves utilisent à chaque instant ces outils en dehors de l'école, nos classes ne doivent pas être un lieu numérique différent, mais **un lieu où le numérique est utilisé différemment**, par les élèves, pour leur formation, avec les enseignants.

Pour finir, nous vous rappelons que le site TS2I a vocation à diffuser vos productions pédagogiques, et qu'un espace collaboratif peut vous permettre d'échanger en groupes. Comme l'an dernier une lettre TS2I sera publiée 2 fois par trimestre, la première paraîtra courant octobre. Nous vous remercions de vos propositions de publication.

L'an dernier, l'académie a particulièrement brillé par sa réussite aux différents concours à vocation technologique. Ces derniers ont montré combien ils permettaient de faire naître de la motivation et de l'innovation de la part des élèves. Nous vous encourageons à engager encore davantage vos élèves. C'est à la fois une activité concrète, une reconnaissance du travail et des acquis des élèves, l'image de la qualité de votre travail en tant qu'enseignant en SII.

Nous connaissons votre investissement pour la réussite de vos élèves, et vous assurons de notre accompagnement dans cette tâche importante, et combien passionnante. Restons encore cette année INNOVANTS. Bonne rentrée à toutes et à tous.

Les IA-IPR STI

José CANIVET - Jean-Marc TOCHON

